



Un 1^{er} Mai unitaire et populaire pour le retrait !

Les propos tenus, le 17 avril, par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays.

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi vendredi 14 avril, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les entreprises, dans les services publics et sur les lieux d'étude, l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses, de jeunes et retraité.es.

L'intersyndicale appelle à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes, retraité.es comme l'ensemble de la population à s'y rendre massivement, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Le 3 mai, le Conseil Constitutionnel rendra son avis sur la 2^{ème} demande de RIP (*Référendum d'initiative partagée*). A ce titre, l'intersyndicale organisera, ce jour-là une nouvelle initiative dont les modalités seront communiquées le 1er mai.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Manifestations du lundi 1^{er} mai 2023



TOULON – 10h30, Place de la Liberté
DRAGUIGNAN – 10h30, Sous-Préfecture
BRIGNOLES – 10h00, Place Caramy
ST RAPHAËL – 10h00, Place Kennedy